

À l'attention des éco-délégués et des référents
EDD d'établissements



Un hackasprint pour lancer un projet de développement durable dans mon établissement !

Une méthode créative
et collaborative



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RESEAU-CANODE.FR
CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



Un projet de développement durable dans mon établissement

Face à la nécessité d'une action urgente de toutes et tous pour contribuer à la transition écologique de notre pays, la mobilisation sociétale autour des enjeux environnementaux prend de nos jours de plus en plus d'ampleur. C'est dans ce contexte que le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'accorder une place plus importante à l'éducation au développement durable et a impulsé l'élection des éco-délégués. Ceux-ci se mettent en place dans chaque classe, au collège et au lycée, et souvent aussi dans les écoles. Il s'agit bien ici d'un apprentissage de l'engagement par les élèves. Ils ont besoin d'être accompagnés pour que cet engagement débouche sur des actions concrètes, réalisables et utiles. L'engagement repose donc sur la compréhension des enjeux de développement durable et la réflexion collective pour définir les actions retenues.

À la suite de l'expérimentation menée en décembre 2020 avec 10 établissements scolaires, ce document présente une méthode créative et collaborative : le **hackasprint**, pour lancer un projet de développement durable dans votre établissement, en favorisant un dialogue horizontal entre élèves et adultes.

Sommaire

Les enjeux de l'éducation des élèves au développement durable et la place des éco-délégués	3
Les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2030 : un cadre de référence	5
Le « hackasprint », une méthode d'intelligence collective pour faire émerger vos projets	7
Des propositions d'établissements sur les différentes étapes de la démarche de projet pour construire un projet de développement durable	11
Annexes : dossier du facilitateur hackasprint	21



Un projet de développement durable dans mon établissement

Les enjeux de l'éducation des élèves au développement durable et la place des éco-délégués

L'éducation au développement durable (EDD) est transversale et couvre potentiellement toutes les disciplines scolaires. Elle allie à la fois l'apport de connaissances théoriques et la mise en action des élèves à travers des projets concrets, ce qui nécessite une pédagogie de projet. L'EDD contribue à la formation intellectuelle et civique des jeunes, en leur fournissant des outils de compréhension des défis du monde de demain, de sorte qu'ils puissent s'engager comme citoyens pour un futur soutenable.

L'EDD s'appuie ainsi sur une démarche associant trois entrées : **connaître, comprendre, agir**. En effet, les élèves doivent d'abord pouvoir s'appuyer sur des connaissances fiables et solides : les programmes scolaires intègrent les enjeux de développement durable, qui ont été encore renforcés dans les programmes publiés en juillet 2020 (cycles 1 à 4).

Pour comprendre ces enjeux, l'élève doit être en mesure de faire le lien entre ces savoirs théoriques et le quotidien *via* ses observations à toutes les échelles (individuelle, territoriale, mondiale). Les dix-sept Objectifs de développement durable, définis par l'Organisation des Nations unies (ONU), lui offrent un cadre de réflexion.

Enfin, agir, c'est donner corps aux apprentissages pour rendre les connaissances utiles et vivantes mais aussi, donner envie aux élèves d'imaginer et de construire un monde durable. Cela suppose la mise en action des élèves à travers des projets concrets au sein des établissements scolaires.



Deux circulaires nationales récentes ont renforcé l'EDD et la place des éco-délégués

- la circulaire « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 » (BO n° 2019-121 du 27/08/2019 : www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.html), met l'accent sur l'implication active des élèves dans les actions, projets et démarches mis en œuvre, en lien avec la vie collégienne et lycéenne. Elle incite à l'élection d'éco-délégués à l'échelle des établissements (*a minima* un binôme élu au sein du Conseil de vie collégienne et Conseil de vie lycéenne). Les éco-délégués sont présentés comme des élèves qui créent des liens et sont porteurs de transformations ;
- la circulaire « Renforcement de l'EDD - Agenda 2030 » (BO du 24/09/2020 : www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm) replace l'EDD dans l'Agenda 2030 de la France, en rappelant le cadre des dix-sept Objectifs de développement durable et la contribution des établissements scolaires par la mise en œuvre de démarches éducatives et d'actions concrètes. Elle généralise l'élection des éco-délégués, la rendant obligatoire dans chaque classe au second degré. Elle souligne l'importance d'une démarche globale et cohérente dans chaque établissement visant l'éducation, le choix et l'action concrète, en lien avec les partenaires locaux (collectivités, agences, associations, etc.). Elle insiste sur la place importante du référent EDD dans les établissements, pour coordonner cette démarche et accompagner les éco-délégués.



Un projet de développement durable dans mon établissement



Les missions des éco-délégués sont organisées autour de quatre champs :

- **construire et porter** des projets collectifs en lien avec le développement durable ;
- **être ambassadeur** auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs ;
- **restituer** les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation ;
- **transmettre** des informations et des connaissances à leurs camarades.

Les éco-délégués sont également impliqués directement dans les démarches globales en établissement.

Cette démarche globale au sein des écoles et des établissements est à la fois reconnue et accompagnée par le **label E3D** (établissement en démarche de développement durable) décerné par le ministère de l'Éducation nationale. Ce label, obtenu en trois paliers, permet de fixer des objectifs collectifs à atteindre pour approfondir cette démarche de développement durable, et la rendre ainsi pérenne et partagée par tous. Les labels E3D sont décernés chaque année par chaque rectorat, selon la procédure académique mise en place et coordonnée par la mission académique EDD.

Désormais, le label E3D peut aussi être décerné aux territoires d'établissements qui s'engagent dans le développement durable, en développant des projets interdegrés et inter-établissements. Bien souvent dans ces territoires éducatifs, les établissements experts partagent leurs expériences avec ceux plus novices. L'ambition sur un tel territoire est la mise en place d'un parcours progressif d'éducation au développement durable pour les élèves, de la maternelle au lycée.

RESSOURCES

Site EDD Créteil : <http://edd.ac-creteil.fr>

Site EDD de l'académie de Versailles : <https://edd.ac-versailles.fr>

Portail EDD de l'académie de Paris : www.ac-paris.fr/portail/jcms/sites_10453/accueil

Un site élaboré par le Conseil régional d'Île-de-France, l'association Écophylle et les trois académies franciliennes : www.eco-delegates.fr

Le parcours M@gistère « Engager les éco-délégués » de Réseau Canopé : www.reseau-canope.fr/notice/engager-des-eco-delegates.html

Le vademecum national de l'EDD publié en janvier 2021 : <https://eduscol.education.fr/1118/qu-est-ce-que-l-education-au-developpement-durable>



Un projet de développement durable dans mon établissement

Les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2030 : un cadre de référence pour vos projets

Les **Objectifs de développement durable** (ODD) ont été adoptés en septembre 2015 par les 193 États membres de l'ONU, à la suite des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Au nombre de dix-sept, ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030.

Ces ODD répondent à un appel mondial de transformer nos sociétés et ont pour ambition d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ». Universels, inclusifs et interconnectés, ils couvrent l'ensemble des champs du développement durable (éducation, égalité, climat, paix, santé, etc.) et instaurent un langage commun universel.

Leur mise en œuvre est déclinée au niveau de chaque État et requiert un engagement actif des gouvernements comme de l'ensemble des acteurs de la société (collectivités, entreprises, associations, etc.). En pratique, les 17 ODD se décomposent en 169 cibles concrètes et peuvent être évalués grâce à 232 indicateurs de suivi.

Au sein des établissements scolaires, l'Agenda 2030 représente une opportunité majeure d'éducation à l'environnement et au développement durable. Reliant le mondial au local et le futur au présent, les ODD constituent un cadre de référence permettant de penser et décliner un plan d'action dans le cadre de projets de développement durable.





Un projet de développement durable dans mon établissement

RESSOURCES

Plusieurs ressources existent pour vous permettre d'aborder ces Objectifs de développement durable en classe :

- des **posters éducatifs** pour sensibiliser aux Objectifs de développement durable accompagnés du kit pédagogique Réseau Canopé sur les ODD (disponible dans votre Atelier Canopé) ;
- une sélection de **ressources vidéo** sur la plateforme Lumni en lien avec les ODD (réalisée par la mission EDD de l'académie de Rennes) ;
- l'**outil pédagogique** « Ici et là-bas » conçu avec l'association Teragir qui permet de découvrir des projets dans le monde qui contribuent à l'Agenda 2030 et propose aux enseignants de mener un projet sur les ODD avec des élèves ;
- les **ressources de l'Agence française pour le développement** (AFD) pour découvrir les 17 ODD et comprendre comment l'AFD met en œuvre des actions pour atteindre ces objectifs.

Vous pouvez également télécharger les **dix-sept cartes postales**, très utiles pour organiser un atelier de découverte des ODD.

Les ressources à consulter sur les **sites académiques** :

- « C'est quoi les ODD et l'Agenda 2030 ? Pourquoi et comment les utiliser en classe ? » : <https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article567>
- Un *escape game* pour faire découvrir les ODD aux élèves : <http://edd.ac-creteil.fr/Un-escape-game-pour-decouvrir-les-17-ODD-avec-vos-eleves>



Un projet de développement durable dans mon établissement

Le « hackasprint », une méthode d'intelligence collective pour faire émerger vos projets

Le 16 décembre 2020, dix établissements scolaires volontaires ont participé, sous la forme d'équipes mêlant élèves et enseignants, à un hackasprint expérimental organisé par les trois académies franciliennes et la DRIEAT, en partenariat avec Réseau Canopé Île-de-France.

Ce hackasprint avait pour ambition de les amener à réfléchir aux différentes étapes de mise en œuvre d'un projet de développement durable dans un établissement, et d'imaginer des exemples d'actions réalisables au cours de ces différentes étapes.

C'est cette méthode créative et collaborative que nous souhaitons vous présenter dans les pages suivantes.

Vous retrouverez en annexe le kit d'accompagnement élaboré à destination des animateurs accompagnant les équipes.

Intelligence collective et méthodes collaboratives

L'intelligence collective et les méthodes collaboratives permettent de **mutualiser les capacités et les compétences cognitives** de plusieurs personnes afin de résoudre des ensembles de problèmes complexes et de parvenir à des résultats partagés.

Pour faire naître des projets dans les établissements scolaires et se donner toutes les chances de mobiliser pleinement les participants d'une équipe dans la durée, ces méthodes sont précieuses. « Forum ouvert », « world café », « hackasprint » en sont des exemples et nous allons nous attarder sur ce dernier.



Tout d'abord, qu'est-ce qu'un « hackathon » ?

Contraction de « **hack** » et « **marathon** », les hackathons sont apparus dans la communauté des développeurs informatiques afin de concevoir, grâce à une émulation collective, des prototypes d'applications dans un temps limité.

Un hackathon vise la résolution de problèmes par la mise en concurrence d'équipes pour concevoir et présenter des prototypes de solutions. Élargi aujourd'hui à d'autres secteurs, un hackathon peut rassembler des participants d'horizons multiples. Mobilisant le recours aux technologies numériques au service d'objectifs de production précis, c'est la dimension pédagogique du hackathon qui est désormais souvent valorisée. En effet, au-delà des compétences techniques, ce sont aussi les capacités de créativité, de conception, de collaboration et de communication des participants qui sont mobilisées. C'est en partie à ce titre que cette formule s'est déployée et a été adaptée à une multitude de domaines dont l'éducation.



Un projet de développement durable dans mon établissement

Un événement mobilisateur et convivial

La popularité du hackathon s'explique en premier lieu par ses modalités de participation, qui supposent l'engagement actif des participants dans la résolution de problématiques du monde réel, associé à une ambiance conviviale. Impliquant le respect de quelques règles d'organisation, un hackathon est un événement plutôt facile à mettre en place, relativement peu coûteux et valorisant pour les participants.

RESSOURCES

- « Qu'est-ce qu'un hackathon pédagogique ? »
un résumé en une minute, Réseau Canopé : https://youtu.be/_RU0Po6bpaU
- « Quelles potentialités pédagogiques du hackathon ? », L'Agence des usages,
Réseau Canopé : www.reseau-canope.fr/agence-des-usages/quelles-potentialites-pedagogiques-du-hackathon.html



La méthode hackasprint

Le terme « hackasprint » est un **dérivé du terme hackathon** et de l'événement qui est organisé sur un temps beaucoup plus court, comme une demi-journée. Basé sur les mêmes principes de réflexion et de création collective, en voici les grandes étapes :

- **Activité brise-glace** : petit jeu destiné à dynamiser un groupe et à faciliter la rencontre de ses membres (par exemple : quel est votre lieu de vacances ou votre plat favori ?). Objectifs : créer une ambiance conviviale, permettre les échanges entre les participants et souder l'équipe.
- **Phase d'inspiration** : ce moment permet de se familiariser avec le thème soit autour d'exemples, soit à partir de retours d'expériences. Objectifs : ouvrir les possibles, rassembler des éléments inspirants, se familiariser avec la thématique, exprimer les représentations de chacun (par exemple : « Que vous évoque le développement durable ? »).
- **La problématique ou le défi** : soit les équipes découvrent une problématique définie, soit elles la construisent elles-mêmes. Conseils : elle doit correspondre à une problématique de terrain, donner des pistes concrètes de résolution pour la suite et mobiliser tous les membres du groupe (exemple : lors du webinaire du 16 décembre 2020, les équipes ont travaillé à partir des ODD pour formuler des défis).
- **Phase d'idéation** : les participants répondent par écrit à la problématique (une idée = une phrase). Les idées sont vues collectivement puis, par un système de vote et de discussion, une idée est conservée. Cette idée fait ensuite émerger une solution.
- **Phase de production** : c'est la phase expérimentale du projet. Les idées retenues sont rédigées sous la forme de plans d'actions, que l'équipe va modéliser, prototyper, maquetter, construire et tester. Objectifs : synthétiser les idées de l'équipe, réaliser un prototype ou une ébauche de la solution retenue, tester la solution.



Un projet de développement durable dans mon établissement

→ Quelques bonnes pratiques pour l'organisation d'un hackasprint

- Bien préparer l'atelier en amont.
- S'assurer d'une bonne adéquation entre les ambitions de l'exercice et le niveau de connaissance des participants ainsi que de la durée de l'atelier.
- Orienter le travail des équipes vers une production.

- Constituer des équipes hétérogènes [en termes de provenance, de statut, de compétences, de profil, etc.].
- Laisser les équipes s'organiser [plutôt que de constituer les équipes au préalable].
- Ne pas mandater de chef de groupe.
- Bénéficier de lieux équipés et inspirants.
- Prendre en compte l'expérience des participants dans la conception de futurs hackathons [retour sur expérience].



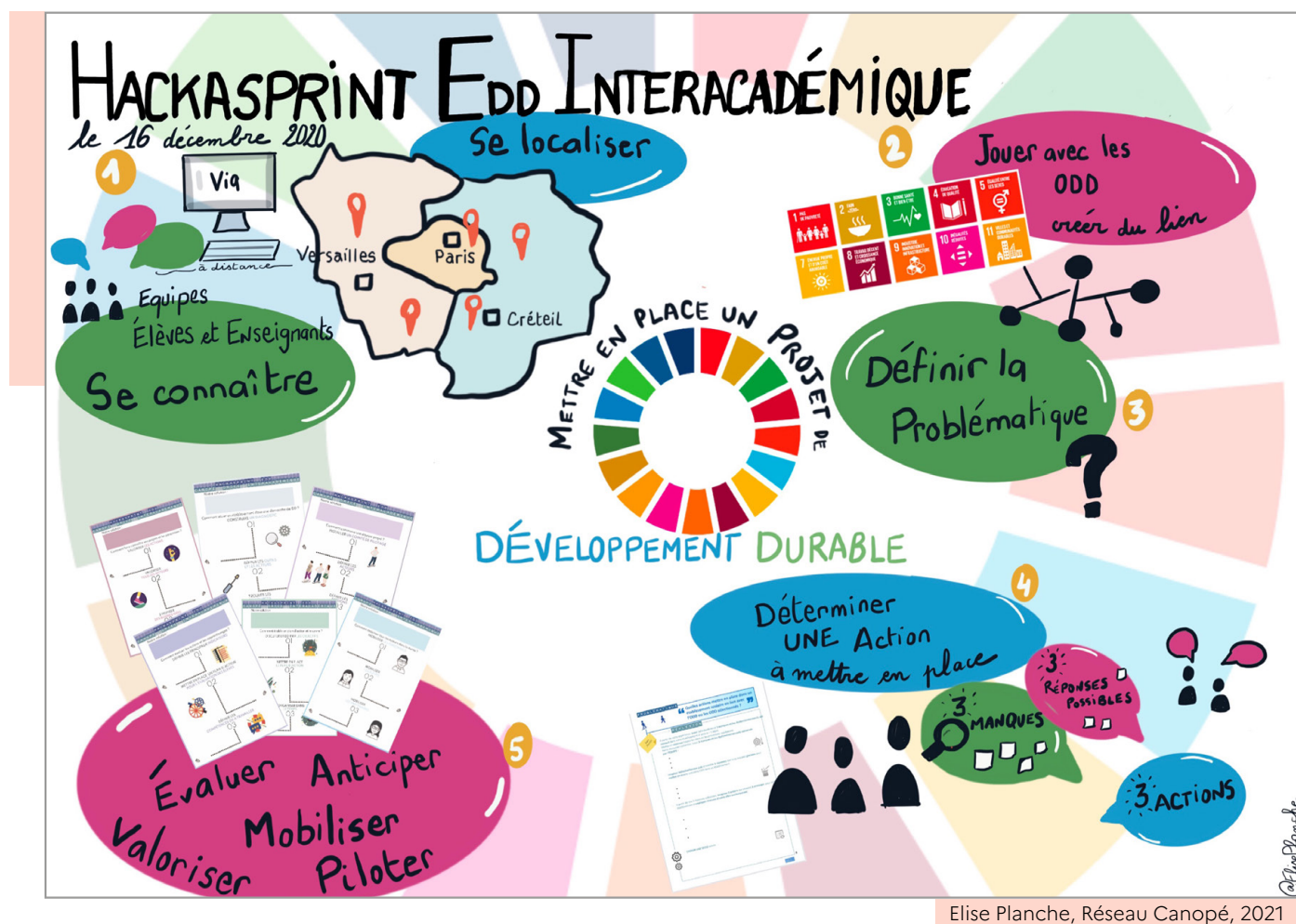
Focus sur le hackasprint expérimenté le 16 décembre 2020 par dix équipes :

Le 16 décembre 2020, dix établissements des académies de Créteil, Paris et Versailles, ont expérimenté la méthode du hackasprint en équipe. Chaque équipe, constituée de deux à quatre éco-délégués et de deux adultes, s'est réunie dans son établissement scolaire et a pu travailler sur les ODD puis engager une première réflexion collective sur son futur projet de développement durable. Chaque équipe était accompagnée par un formateur EDD dit « facilitateur ».

La particularité de cette expérimentation résidait dans les interactions entre les dix équipes, qui se sont faites à distance avec l'outil de classe virtuelle Via, et animées par Réseau Canopé. En effet, au cours du hackasprint, chaque équipe a exploré plus spécifiquement un ODD ou un groupe de deux à trois ODD, puis une étape de la démarche permettant de construire un projet de développement durable. Entre les dix équipes, des interactions minutées et intervenant à des moments stratégiques, ont nourri la réflexion des autres équipes, l'enrichissement mutuel et finalement, la progression du projet construit par chacun.



Un projet de développement durable dans mon établissement





Un projet de développement durable dans mon établissement

Des propositions d'établissements sur les différentes étapes de la démarche pour construire un projet de développement durable

Du diagnostic à la mise en œuvre puis à la pérennisation, porter un projet de développement durable dans son établissement est un travail collectif et nécessite plusieurs étapes. Les étapes de cette démarche sont illustrées par les idées produites par les équipes du hackasprint organisé le 16 décembre 2020.

La perspective de ce hackasprint était d'organiser une phase d'idéation collective afin de faire réfléchir les équipes sur des exemples d'actions à réaliser lors des différentes étapes constituant d'une démarche de projet, et d'imaginer des bonnes pratiques.

Chaque équipe était rattachée à un ODD ou à un groupe d'ODD et a d'abord été amenée à **formuler un défi** à relever dans son établissement scolaire vis-à-vis de cet ODD.

Dans un second temps, une étape de projet était attribuée à l'équipe, et l'ensemble des participants devaient **réfléchir à des exemples d'actions à mener** dans le cadre de cette étape, à des points de vigilance à avoir, et à la place et au rôle des élèves.



Étape 1 : Situer mon établissement dans une démarche de développement durable

Cette première phase est indispensable. Il s'agit de faire un état des lieux, dans son établissement, d'une part, des principaux enjeux de développement durable (de quels éléments dispose-t-on pour documenter et hiérarchiser leurs impacts ?) et d'autre part, de toutes les actions déjà existantes (pédagogiques, associatives, relatives au fonctionnement, etc.) pour pouvoir trouver des améliorations possibles selon le prisme du développement durable. L'objectif est de poser un diagnostic de l'existant.

Cela peut passer par la rencontre d'acteurs ou la réunion de parties prenantes, l'analyse du contexte de l'établissement, des visites de terrain, collecter des données (eau, électricité, biodiversité dans la cour, etc.), faire des mesures (qualité de l'air, températures, etc.).



Un projet de développement durable dans mon établissement



Les idées du lycée Georges-Clémenceau à Villemomble (93), académie de Créteil



Rappel du défi formulé par l'équipe : réduire la consommation d'eau avec l'organisation d'une campagne de sensibilisation multi-supports pour aboutir à des actions concrètes et visibles mobilisant tous les usagers. (ODD 6 et 12)

Pour situer l'établissement avant de se lancer

- Visite du lycée pour repérer les dysfonctionnements en termes de consommation d'eau.
- Élaboration d'un questionnaire en direction des usagers.

Points de vigilance

- Viser des solutions pouvant être mises en place avec un coût raisonnable.
- Impliquer l'ensemble du personnel dans le projet de diagnostic.

Place et rôle des élèves

- Initier le projet par le biais des éco-délégués.



Le conseil des experts : s'adresser au gestionnaire de l'établissement pour avoir des données chiffrées sur la consommation d'eau.



Illustration Réseau Canopé



Un projet de développement durable dans mon établissement



Étape 2 : Constituer une équipe projet

Afin de coordonner la démarche et de permettre un suivi, la mise en place d'un **comité de pilotage** (Copil) est encouragée, généralement piloté par le chef ou la cheffe d'établissement. Ce comité de pilotage peut trouver sa place au sein du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Le comité de pilotage regroupe l'**équipe projet** (à l'initiative de la démarche de projets de développement durable dans l'établissement) et des experts ou partenaires en fonction des thématiques ciblées.

Toutes les parties prenantes de la démarche doivent y être représentées et sont invitées à y participer : la direction, le gestionnaire de l'établissement, le personnel technique, les élèves, les parents d'élèves, les enseignants...

Le Copil est chargé de planifier les étapes de la démarche, de définir les cadres d'intervention pédagogiques permettant d'impliquer les élèves, et d'organiser la concertation avec les acteurs de l'établissement.



Les idées du collège Henri-Matisse à Choisy-le-Roi (94), académie de Créteil



Rappel du défi formulé par l'équipe : sensibiliser les élèves à la biodiversité. (ODD 15)

Pour constituer une équipe projet

- Lister les personnes intéressées ou impliquées dans l'EDD et inviter des associations, la mairie, le conseil départemental et les partenaires avec qui la classe souhaite travailler.

Points de vigilance

- S'assurer qu'il y a un nombre suffisant d'éco-délégués dans le comité de pilotage.
- S'engager à finaliser les projets.
- Sélectionner les projets pour ne pas disperser les efforts.

Place et rôle des élèves

- Présenter la réflexion et les actions menées.
- Exprimer les besoins et les envies pour les projets à venir.



Le conseil des experts : se mettre en contact, via le gestionnaire, avec les personnes responsables des espaces verts de l'établissement.



Un projet de développement durable dans mon établissement



Étape 3 : Établir un plan d'action et assurer son suivi

Une fois l'équipe projet constituée et les objectifs définis au sein du Copil, il est essentiel de se coordonner et de prendre le temps de concevoir collectivement un plan opérationnel pour décliner ces objectifs.

Plusieurs techniques d'intelligence collective peuvent faciliter la co-construction du plan d'action : la météo intérieure pour exprimer son ressenti, le *brainstorming* pour stimuler et produire des idées, la carte conceptuelle pour traiter et organiser des idées, la méthode « photolangage » pour faire émerger des représentations, etc.

Ce plan a pour objectif de proposer un choix d'actions à mettre en œuvre, en prenant en compte les risques, les coûts et les opportunités dans l'établissement, leur efficacité par rapport aux objectifs poursuivis.

Chacune des actions pourra faire l'objet d'une fiche structurée précisant les liens avec les apprentissages, les objectifs concrets, un calendrier de réalisation dans lequel seront planifiées les étapes, les différents acteurs qui y seront impliqués, le matériel et le budget nécessaires, et enfin des indicateurs de suivi afin de pouvoir évaluer les résultats et la réalisation des objectifs à terme.



Les idées du lycée Saint-Vincent-de-Paul à Paris (XIV^e)



Rappel du défi formulé par l'équipe : sensibiliser les lycéens à l'égalité des sexes. (ODD 15)

Pour établir un plan d'action

- Lister les personnes intéressées ou impliquées dans l'EDD et inviter des associations, la mairie, le conseil départemental et les partenaires avec qui la classe souhaite travailler.
- Réfléchir sur quel temps déployer les actions, en adéquation avec les programmes (exemple : à l'occasion des « chefs-d'œuvre »).
- Sélectionner les projets pour ne pas disperser les efforts.

Points de vigilance

- Veiller à une communication suffisante sur le projet et sur les actions en cours ou réalisées.

Place et rôle des élèves

- Les élèves sont acteurs de chaque étape du projet.



Le conseil des experts : penser à solliciter le référent égalité filles-garçons de l'académie et les ressources qu'il propose pour alimenter le plan d'action.



Un projet de développement durable dans mon établissement



Étape 4 : Évaluer les actions et les apprentissages

Au sein des projets de développement durable, cette étape joue un rôle majeur. En effet, les actions entreprises doivent faire l'objet d'une évaluation sur la base des indicateurs de suivi retenus, ce qui permet de mesurer l'atteinte des objectifs et l'efficacité des actions réalisées. Il est également intéressant de recueillir les avis de l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet afin d'opérer d'éventuels ajustements.

Le Copil est invité à réaliser une synthèse de ces évaluations pour établir un bilan du plan d'action et par la suite, pouvoir valoriser les résultats obtenus. Cette étape permet en outre, de renforcer et d'améliorer la conduite du plan d'action s'il est reconduit les années suivantes.

Il en est de même pour l'évaluation des apprentissages. Il est vivement encouragé d'identifier les compétences qui ont pu être travaillées dans le cadre des actions menées et d'évaluer les acquis des élèves, pour être en mesure de valoriser les apprentissages et la pertinence des démarches pédagogiques.



Les idées du lycée Joliot-Curie à Nanterre (92), académie de Versailles



Rappel du défi formulé par l'équipe : opération « 1 mois 1 ODD » = sélection d'un ODD par mois et sondage concernant une ou des actions menées au lycée chaque mois sur l'ODD choisi. Intérêt : sensibiliser davantage aux ODD l'ensemble des élèves et la communauté et amplifier les actions. (ODD 17)

Pour évaluer les actions

- Réaliser un sondage et analyser les taux de réponses.
- Mettre en place un questionnaire de satisfaction sur les actions réalisées.

Place et rôle des élèves

- Valoriser les différents rôles que l'on peut prendre dans le projet et évaluer les apprentissages en tant qu'ambassadeur, animateur, simple participant, créateur, co-constructeur...



Le conseil des experts : compléter par des interviews pour avoir aussi un retour qualitatif.



Un projet de développement durable dans mon établissement



Les idées du collège Cousteau à Bussy-Saint-Georges (77), académie de Créteil



Rappel du défi formulé par l'équipe : mettre en place un tutorat entre élèves pour qu'ils s'entraident et ainsi réduire les inégalités de résultats au collège. (ODD 4, 5 et 10)

Pour évaluer les actions dans le cadre de ce défi

- Prévoir deux questionnaires : un à donner aux élèves avant le projet pour recueillir les demandes et les offres, un à donner après le projet pour faire un bilan de ce qui a fonctionné ou non et réaliser éventuellement, un bilan intermédiaire pour proposer des ajustements.
- Compétences à travailler : empathie, confiance en soi, estime de soi, expression écrite et orale.

Place et rôle des élèves

- Proposer l'auto-évaluation des élèves pour qu'ils formulent aussi eux-mêmes ce que le projet leur a apporté.



Le conseil des experts : valoriser les compétences acquises par les élèves lors de ce projet dans les différents documents dédiés (bulletins, Parcoursup, Folios, passeport de compétences éco-citoyen, document spécifique propre à l'établissement, etc.).



Étape 5 : Mobiliser tous les acteurs dans la durée

Pour que le projet puisse être mené à bien, la mobilisation des acteurs sur la durée est déterminante. Il s'agit de construire une stratégie de participation, garantissant une mobilisation optimale de l'équipe projet dans le temps, au regard des objectifs fixés.

Tout d'abord, le Copil doit identifier les moyens mobilisables : disponibilité des lieux de rencontre, fréquence et temporalité des réunions envisagées, organisation de moments de convivialité, financements, outils de communication à disposition, valorisation des personnes impliquées activement dans la démarche...

Concernant l'équipe projet, le Copil doit s'assurer de disposer des compétences nécessaires pour conduire la démarche dans une logique positive et neutre : former des animateurs en charge des réunions et des ateliers de concertation, lister les différents acteurs à mobiliser (personnels, élèves, partenaires) et préciser leurs niveaux et formes de participation attendus.

Enfin, selon les parties prenantes ciblées, il s'agit de réfléchir à l'utilisation de différents outils qui les mettent en confiance et leur donnent envie de participer, par leurs aspects ludiques ou fonctionnels : ateliers, soirées-débat, ateliers, questionnaires, etc.



Un projet de développement durable dans mon établissement



Les idées du lycée Édouard-Branly à Créteil (94), académie de Créteil



Rappel du défi formulé par l'équipe : améliorer les performances énergétiques du lycée. (ODD 7)

Pour mobiliser les acteurs dans la durée

- Organiser des temps de convivialité pour créer des liens avant de lancer les projets.
- Intégrer ce projet à la « semaine de l'Engagement » (temps fort).
- Disposer d'un espace de parole pour créer une dynamique et mobiliser par une action concrète.
- Mobiliser les parents d'élèves, les collectivités, les associations agréées sur le sujet.

Points de vigilance

- Essayer de répartir les tâches en fonction des compétences de chacun pour qu'ils puissent être autant impliqués.

Place et rôle des élèves

- Importance pour les élèves d'être aidés et accompagnés par l'équipe pédagogique.



Le conseil des experts : communiquer régulièrement l'amélioration des consommations énergétiques pour suivre l'efficacité des actions.



Illustration Réseau Canopé



Un projet de développement durable dans mon établissement



Étape 6 : Faire connaître ses projets et les pérenniser

Pour donner de la visibilité aux projets de développement durable entrepris au sein des établissements, pouvoir les pérenniser et éventuellement les répliquer, il est important de mettre en avant et valoriser à la fois les élèves, les équipes pédagogiques et les partenaires du projet, mais aussi la démarche entreprise, les bénéfices et résultats obtenus. D'abord en interne puis à l'extérieur de l'établissement pour favoriser un dialogue interacadémique, le Copil pourra par exemple se charger de la diffusion de bilans du projet, de livrables, d'éventuels supports photos et vidéos, etc. Il peut également être à l'initiative d'événements de convivialité pour favoriser les retours d'expériences.



Les idées du collège François-Mitterrand à Noisy-le-Grand (93), académie de Créteil



Rappel du défi formulé par l'équipe :
organiser une collecte de jouets et de produits de première nécessité pour une association locale qui distribuera les dons aux familles en difficulté. (ODD 1 et 10, 16)

Pour valoriser et pérenniser les projets dans le cadre de ce défi

- Faire un bilan des dons récoltés et évaluer la progression sur plusieurs années.
- Diffuser les réussites (textes, réalisation de photos et vidéos).
- Insérer une rubrique citoyenneté sur le bulletin et préciser le travail accompli.
- Proposer des sorties pour récompenser les élèves ayant participé au projet.
- Réaliser un support de formation (diaporama) résumant le projet, points de difficulté, réussites, etc. afin que quelqu'un d'autre puisse le mener à bien.
- Communiquer sur les réseaux sociaux.

Points de vigilance

- Trouver une communication efficace pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative et avoir son soutien.

Place et rôle des élèves

- Les élèves doivent être acteurs de la communication.



Le conseil des experts : s'appuyer sur les semaines du développement durable comme des temps fort de communication pour valoriser les projets sur le territoire en direction de tous, y compris les autres établissements scolaires (éco-délégués « ambassadeurs »).



Un projet de développement durable dans mon établissement



Témoignages d'élèves et participants

« Notre présence à la réunion nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur le développement durable. La connaissance de l'ODD n° 7 nous a sensibilisé sur la consommation d'énergie dans notre lycée. »

Abdul-Jabar, Rosine, Kalina, élèves de lycée.

« Avant de démarrer son projet, il faut être bien au clair sur ce que l'on veut faire faire ; répartir les rôles : qui fait quoi, organiser les étapes du projet ; prévoir les moments de communication. »

Maël, élève de 3^e.

« C'est important d'être fier et fière de ce que l'on a accompli dans un projet parce que ça peut contribuer à motiver d'autres personnes à agir à leur tour ! »

Élève en lycée professionnel.

« Il est important d'avoir un espace de parole, pour créer une dynamique ! »

Véronique, CPE en lycée.

« Un après-midi constructif et enrichissant à tous points de vue. Les élèves se sont véritablement investis dans un projet qui les engage réellement. »

Élève en collège.



Un projet de développement durable dans mon établissement

RESSOURCES

Pour découvrir **d'autres outils et ressources** relatives à l'éducation au développement durable, rendez-vous sur les sites :

- de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) : www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
- Site EDD de l'académie de Créteil : <http://edd.ac-creteil.fr>
- Site EDD de l'académie de Versailles : <https://edd.ac-versailles.fr/>
- Portail EDD de l'académie de Paris : www.ac-paris.fr/portail/jcms/sites_10453/accueil
- Réseau Canopé : www.reseau-canope.fr/

Retrouvez également les **quatre kits pédagogiques** issus des projets interacadémiques précédents sur la qualité de l'air, l'alimentation durable et le climat à cette adresse :

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/ressources-pedagogiques-r1227.html



Académie Île-de-France : Florence Bouteloup,
Muriel Geraudie, Sophie Pons, François Sirel
DRIEAT : Alice Métayer-Mathieu, Tahnee Regent,
Jeanne Varnier
Réseau Canopé : Marie Persiaux

Suivi éditorial : Marie Persiaux
Design graphique : Sybille Paumier

© Réseau Canopé 2021



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



Dossier du facilitateur hackasprint



Ce dossier a été conçu dans le cadre du hackasprint « **Mettre en place un projet de développement durable** » qui s'est déroulé le 16 décembre 2020. Il reprend le déroulé détaillé ainsi que tous les fichiers nécessaires à la tenue de cet événement (jeu sur les ODD, fiches équipe et fiches étape à distribuer et à faire remplir par les participants).

En amont du hackasprint, ce dossier a été envoyé aux enseignants qui encadraient les équipes d'élèves et du personnel éducatif afin de les préparer pour ce rôle de « facilitateur ».

« Mettre en place un projet
de développement durable »

DOSSIER DU FACILITATEUR

RÉSEAU CANOPÉ
Décembre 2020

Déroulé du hackasprint

Accueil des équipes		14 h 00	10 min
Brise-glace géographique		14 h 10	10 min
Présentation des objectifs de la journée		14 h 20	10 min
Jeu sur les ODD (restitution par un rapporteur)		14 h 30	15 min
Reformuler la problématique (restitution par un rapporteur)		14 h 45	10 min
Recherche d'une solution		14 h 55	40 min
Temps en plénière		15 h 35	
Intégrer sa solution à une démarche projet		15 h 40	60 min
Temps en plénière		16 h 40	
Envoi des productions		16 h 45	10 min
Clôture du hackasprint		16 h 55	5 min

Précisions des différentes phases

10 min	Accueil 	Accueil des participants.
10 min	Présentation des équipes 	Brise-glace géographique Les participants doivent placer sur la carte le nom de leur établissement, la ville et le numéro de l'ODD de leur équipe. <i>Rôle du facilitateur : reporte les éléments.</i>
10 min	Présentation des objectifs 	Annonce des objectifs Présentation des objectifs de la journée (découvrir ou approfondir les ODD et la démarche de projet dans le cadre de l'E3D, découvrir des techniques de créativité et d'animations en intelligence collective) Enjeu : compléter une fiche-étape à rendre à la fin du hackasprint. <i>Rôle du facilitateur : annonce les objectifs.</i>
15 min	Jeu sur les ODD (page 8)	Jeu sur les objectifs du développement durable (ODD) Chaque équipe dispose d'une sélection de pictogrammes des ODD et des phrases, et doit associer chaque phrase (faits marquants provenant des posters GoodPlanet) à son ODD. L'équipe imagine ensuite comment ces ODD peuvent être mis en lien avec l'ODD de votre équipe. <i>Réponses :</i> ODD 1 : 1 personne sur 10 dans le monde vit dans l'extrême pauvreté ODD 2 : 821 millions de personnes ne mangent pas à leur faim ODD 3 : L'espérance de vie moyenne d'un être humain est de 72 ans ODD 4 : 9 enfants sur 10 vont à l'école dans le monde ODD 5 : 143 pays reconnaissent l'égalité entre les hommes et les femmes

		ODD 6 : 4 êtres humains sur 10 sont touchés par une pénurie d'eau ODD 7 : 1 personne sur 7 n'a pas accès à l'électricité ODD 8 : Un emploi décent pour tous ODD 9 : Innover pour réduire l'impact de l'écologie ODD 10 : Réduire les inégalités ODD 11 : Le transport propre des villes de demain existe déjà : le vélo ODD 12 : Produire et consommer autrement ODD 13 : Limiter le réchauffement climatique à 2° C. ODD 14 : 80 % de la pollution des océans provient des terres. ODD 15 : 6^e extinction de masse ODD 16 : 110 000 casques bleus au service du maintien de la paix ODD 17 : Coopérer pour préserver la planète Rôle du facilitateur : aide les participants à prendre la parole, à créer du lien entre les ODD.
10 min	Reformuler la problématique	Thématique ODD À partir de votre ODD choisi par votre équipe, reformuler une problématique. Reformuler cet ou ces ODD à partir de la phrase « Comment pourrions-nous... ? » Rôle du facilitateur : accompagne dans la formulation de la problématique.
40 min	Rechercher une solution Objectif : synthétiser les idées, les hiérarchiser et les valider en groupe pour créer un projet <i>(page 9 à compléter)</i>	Découverte de la thématique commune « Quelles actions mettre en place dans un établissement scolaire en lien avec le ou les ODD sélectionnés ? » Repartir de la question formulée précédemment « Comment pourrions-nous... ? » et réfléchir sur les manques et les dysfonctionnement d'un/de mon établissement (matériellement, budgétairement, gaspillage, etc.) pour formuler des défis et répondre à cette problématique. Individuellement, chaque participant liste un à trois défis sur des papiers puis ils sont mis en commun avec présentation rapide de chaque défi.

		Exemple : « Comment pourrions-nous gâcher moins de produits alimentaires dans mon établissement ? » 3 idées de défis : - Inciter les personnes à se servir raisonnablement au restaurant scolaire (assiettes pas plus grandes que leurs appétits) - Recycler les déchets alimentaires - Redistribuer les restes de la cantine vers des associations À partir des défis formulés, mise en commun puis n'en retenir qu'un pour l'équipe. C'est ce défi sur lequel l'équipe va travailler pour la suite : réflexion autour d'une étape de la démarche de projet. <i>Rôle du facilitateur : encourage les idées, encourage la parole, pas de censure, veille à l'écoute collective.</i>
15 h 35 : temps en plénière 		
60 min	Intégrer sa solution à une démarche projet Objectif : élaborer le projet par rapport à une phase de méthodologie de gestion de projet <i>(fiche étape à compléter)</i>	Présentation de la fiche projet. Mettre en œuvre son projet Les équipes doivent confronter le défi choisi à une étape de la gestion de projet. Comment mettre en œuvre mon défi dans mon établissement scolaire ? Comment faire aboutir ma solution ? Après avoir découvert l'étape de production à laquelle ils vont devoir répondre, les équipes doivent remplir la fiche projet qui reprend une étape de la gestion de projet. Le défi retenu est repris au début du document et les étapes sont détaillées ensuite. Il est important de bien compléter ce document. <i>Rôle du facilitateur : ouverture à la gestion de projet, aide à la compréhension de la fiche-étape et à la rédaction de la fiche.</i>
16 h 40 : temps en plénière 		

10 min	Envoi des productions	Envoi des productions Les équipes envoient les fiches-étape remplies à l'adresse mail suivante : contact.atelier92@reseau-canope.fr Une compilation de ces fiches sera disponible à l'issue du hackasprint.
5 min	Clôture du hackasprint 	Clôture par la DRIEE

ANNEXES

Dossier d'équipe

p. 8

Aide aux facilitateurs pour les fiches étape

p. 10

► QUI SOMMES-NOUS ?

► Écrire VOTRE/NOS ODD ÉQUIPE

► Jeu d'équipe

Phase 1 :

Vous avez devant vous une sélection de pictogrammes ODD et des phrases-clés.
Associez la phrase à son ODD.

Phase 2 :

À partir de ces trois ODD, quels liens pouvez-vous faire avec l'ODD de votre équipe ?

► De la PHRASE DESCRIPTIVE à NOTRE THÉMATIQUE

Partir du lien fait avec les ODD pour formuler une thématique en la commençant par :
COMMENT POURRIONS-NOUS...

PROBLÉMATIQUE

Comment mettre en place un projet en lien avec le ou les ODD sélectionnés dans un établissement scolaire ?

Soyez
Créatifs

RÉFLEXION

- ▶ À partir de la question reformulée, lister *individuellement* 3 défis pour répondre à votre ODD dans votre établissement.
- ▶ Mettez en **commun** toutes les idées en les présentant rapidement.
- ▶ Après discussion collective, listez **3 défis conservés** par l'ÉQUIPE :

•

•

•

- ▶ Après discussion collective, choisissez un défi à mettre en œuvre



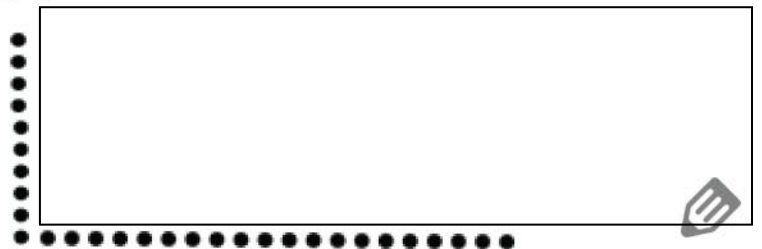
- ▶ Puis, IMAGINER UNE ACTION pour répondre à ce défi



CONSTRUIRE UN DIAGNOSTIC



DÉFINIR LES OUTILS ET LES ACTEURS



TROUVER LES RESSOURCES





RETOURS D'EXPÉRIENCE

04



POINTS DE VIGILANCE

05



PLACE ET RÔLE
DES ÉLÈVES

06



Témoignage d'élèves



DISCUTER ET DÉFINIR LES OBJECTIFS

01







METTRE EN PLACE LE PLAN D'ACTION

02



S'ORGANISER DANS LE TEMPS

03

[illegible]

RETOURS D'EXPÉRIENCE

04



POINTS DE VIGILANCE

05



PLACE ET RÔLE DES ÉLÈVES

06




Témoignage d'élèves



Notre solution :

Comment évaluer les actions et les apprentissages ?
 DÉFINIR LES PRINCIPAUX INDICATEURS

01



METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION
 POUR L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES

02



DÉFINIR LES
 COMPÉTENCES DD À TRAVAILLER

03



RETOURS D'EXPÉRIENCE

04



POINTS DE VIGILANCE

05



PLACE ET RÔLE DES ÉLÈVES

06



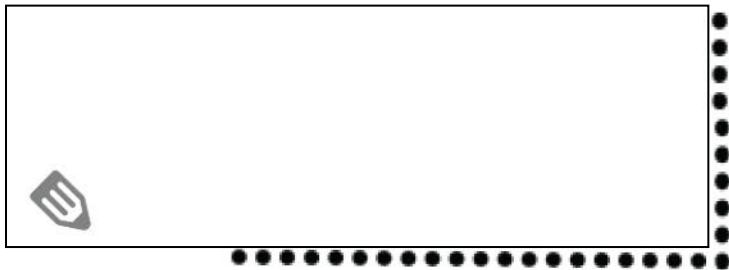
Témoignage d'élèves



Comment mobiliser tous les acteurs dans la durée ?

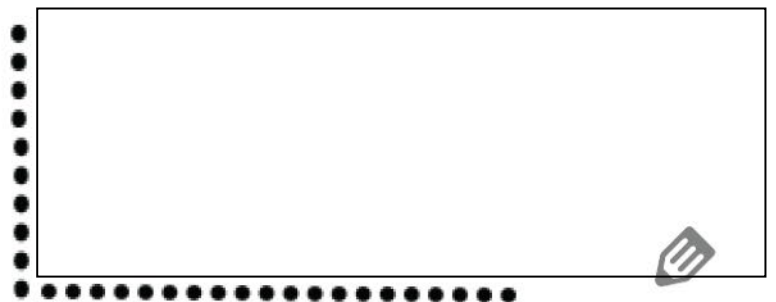
MOBILISER LES PERSONNELS

01



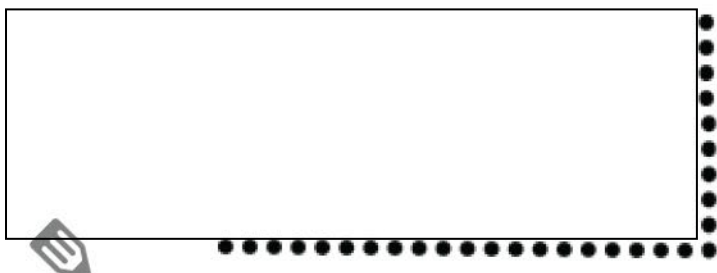
MOBILISER LES ÉLÈVES

02



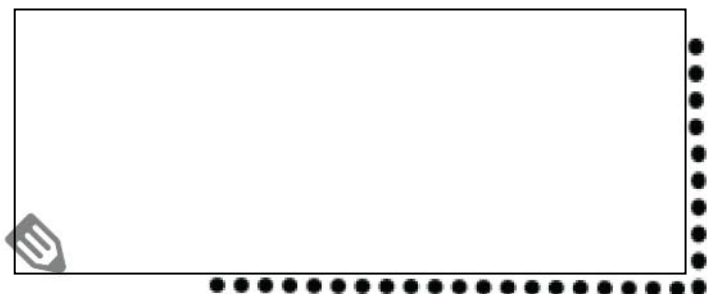
MOBILISER LES PARTENAIRES

03



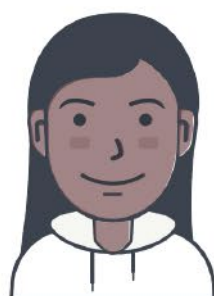
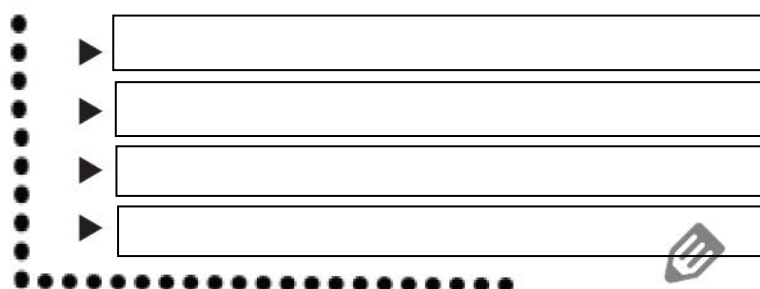
RETOURS D'EXPÉRIENCE

04



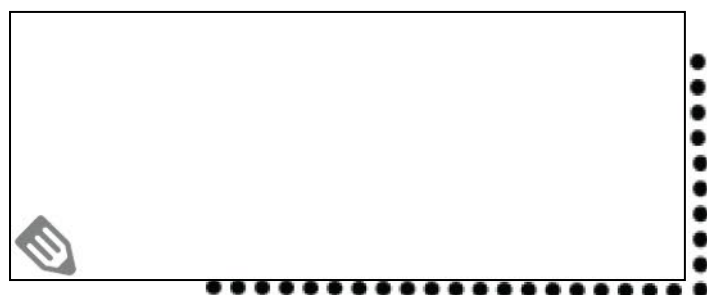

POINTS DE VIGILANCE

05

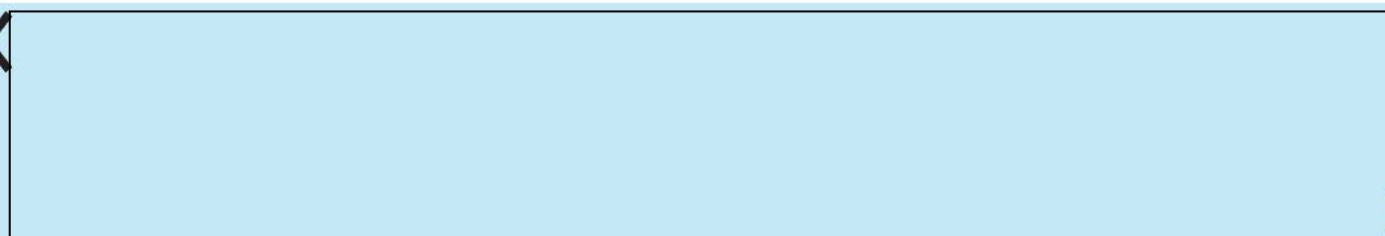



PLACE ET RÔLE DES ÉLÈVES

06




Témoignage d'élèves


VALORISER LES ACTIONS

01



VALORISER
TOUS LES ACTEURS

02



S'INSPIRER
DES BONNES IDÉES

03



RETOURS D'EXPÉRIENCE

04



POINTS DE VIGILANCE

05



PLACE ET RÔLE DES ÉLÈVES

06



Témoignage d'élèves



1 PAS
DE PAUVRETÉ



2 FAIM
«ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



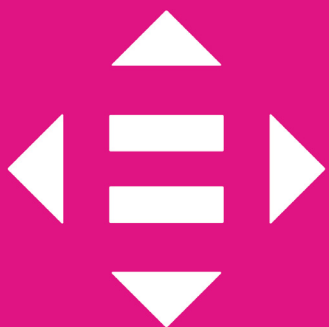
8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



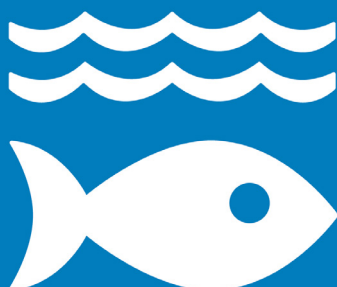
12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



14 VIE
AQUATIQUE



15 VIE
TERRESTRE



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables.

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



1 personne sur 10 dans le monde vit dans l’extrême pauvreté.
821 millions de personnes ne mangent pas à leur faim.
L’espérance de vie moyenne d’un être humain est de 72 ans.
9 enfants sur 10 vont à l’école dans le monde.
143 pays reconnaissent l’égalité entre les hommes et les femmes.
4 êtres humains sur 10 sont touchés par une pénurie d’eau.
1 personne sur 7 n’a pas accès à l’électricité.
Un emploi décent pour tous.
Innover pour réduire l’impact écologique.
Le transport propre des villes de demain existe déjà : le vélo.
Produire et consommer autrement.
Limiter le réchauffement climatique à 2° C.
Réduire les inégalités.
80 % de la pollution des océans provient des terres.
6^e extinction de masse
110 000 casques bleus au service du maintien de la paix.
Coopérer pour préserver la planète.

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.